

Opinion - Pouvons-nous enfin fermer le robinet des PFAS ?

Les PFAS sont omniprésents dans l'actualité. Chaque semaine, de nouveaux articles et révélations viennent rappeler l'ampleur du problème : sites contaminés, analyses sanguines chez les citoyens, présence de PFAS dans l'eau potable... Les PFAS sont un fléau pour notre santé et notre environnement. Au niveau européen, une nouvelle opportunité se présente pour éliminer progressivement leur production et utilisation. Néanmoins, cela ne peut en aucun cas servir de prétexte aux autorités belges pour rester les bras croisés.

22 MAI 2026



Une opinion de Xavier Brenez, Directeur Général des Mutualités Libres (Partenamut en Wallonie et à Bruxelles)

Les PFAS s'accumulent dans l'environnement et dans notre organisme. Leurs effets sont aujourd'hui largement documentés. Un rapport récent estime leurs coûts pour la santé à près de 40 milliards d'euros par an dans l'UE, chiffre encore sous-estimé¹ selon la Commission européenne. Les associations européennes d'endocrinologues ont, en 2025, à nouveau alerté sur l'impact néfaste des PFAS sur la santé publique et appelé à mettre fin au plus vite à cette pollution².

La situation est particulièrement inquiétante en Belgique. Notre pays compte plus de 6.700 sites contaminés aux PFAS, soit le nombre le plus élevé en Europe. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, 17 % des jeunes Belges présentent des concentrations trop élevées de PFAS dans le sang³. D'après des estimations récentes, le coût sociétal pourrait atteindre jusqu'à 6,2 milliards d'euros par an pour notre pays⁴. Dans un contexte politique où le gouvernement cherche désespérément des milliards pour combler le déficit budgétaire, il est tout simplement absurde de ne pas traiter un problème environnemental et sanitaire qui pourrait coûter jusqu'à 6,2 milliards d'euros chaque année.

L'Europe à la manœuvre

En février 2023, à l'initiative du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège et de la Suède, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a publié une proposition de restriction universelle des PFAS afin de limiter ces "polluants éternels". Deux comités scientifiques de l'ECHA ont examiné le dossier en profondeur. Leur conclusion est claire : limiter la production, l'utilisation et la mise sur le marché des PFAS est le moyen le plus efficace de réduire les risques⁵.

La Commission européenne devra dès lors traduire cette orientation en cadre législatif. Le débat s'annonce intense. Aujourd'hui, les PFAS sont présents dans des milliers de domaines d'utilisation : pièces automobiles, dispositifs médicaux, ustensiles de cuisine... Le gouvernement fédéral belge s'est engagé, dans son accord de gouvernement, à soutenir un plan européen d'élimination progressive des PFAS. Cet engagement doit désormais se concrétiser.

Quels sont encore les usages essentiels ?

La question centrale sera la suivante : pour quelles applications souhaitons-nous encore autoriser les PFAS ? À l'avenir, leur usage devrait être strictement limité aux applications essentielles, et uniquement en l'absence d'alternatives sûres.

Il est défendable de considérer, à titre temporaire, certaines applications médicales comme essentielles en l'absence d'alternatives. Mais qu'en est-il de l'utilisation de PFAS dans les pièces automobiles ou les matériaux de construction ? Toute dérogation doit être strictement limitée dans le temps.

La Belgique ne doit pas attendre l'Europe

Le processus décisionnel européen prend du temps mais cela ne signifie pas que la Belgique doit rester passive. Les PFAS continuent d'être massivement utilisés dans l'industrie belge : environ 8.330 tonnes selon un rapport de 2023. D'autres pays, comme la France⁶ et le Danemark⁷, ont déjà interdit les PFAS dans certains produits de consommation et pesticides. Au niveau fédéral, le ministre Crucke a élaboré un plan d'action, timidement abordé en Conseil des ministres fin 2025⁸. Une nouvelle étude d'incidences a été commandée. Par ailleurs, l'accord de gouvernement prévoit la création d'un fonds PFAS "destiné à indemniser les dommages et les victimes de la pollution aux PFAS". Ce fonds doit enfin devenir opérationnel au cours de cette législature.

Les entités fédérées avancent aussi. La Flandre vise, d'ici 2030, à ramener les risques sanitaires liés aux substances très nocives comme les PFAS à un niveau "acceptable". La Wallonie a récemment annoncé vouloir interdire les pesticides contenant des PFAS.

Le moment d'agir

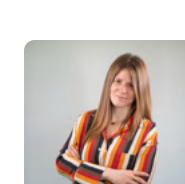
C'est maintenant ou jamais pour fermer enfin le robinet des PFAS. La dynamique est lancée à tous les niveaux : européen, national et régional. Les chiffres sont sans équivoque. Les risques pour la santé sont connus. Les citoyens attendent des actions de la part des autorités.

Ce qui manque encore, c'est une approche cohérente entre les différents niveaux de pouvoir. La fragmentation des compétences en Belgique menace, une fois de plus, l'efficacité de l'action. C'est pourquoi un plan d'action interfédéral sur les PFAS est indispensable.

La question n'est plus de savoir s'il faut agir, mais à quelle vitesse nous sommes prêts à le faire. Chaque minute perdue signifie davantage de pollution, davantage de risques pour la santé et davantage de coûts pour la société. L'opportunité est là. Il ne reste plus qu'à trouver le courage politique de la saisir.



Xavier Brenez
Directeur Général des Mutualités Libres



Marianne Hiernaux
Responsable Communication - Porte-parole, Mutualités Libres

✉ marianne.hiernaux@mloz.be ☎ 0032 492 91 24 13
🌐 www.mloz.be

¹ European Commission: Directorate-General for Environment, WSP, Ricardo and Trinomics, The cost of PFAS pollution for our society – Final report, Publications Office of the European Union, 2026 - **The cost of PFAS pollution for our society - Publications Office of the EU**

² Joint Statement by the European Society of Endocrinology, the European Society for Paediatric Endocrinology and the Endocrine Society in response to the publication of an updated PFAS restriction proposal by ECHA, 2025 - **pfas-statement-urgent-need-for-a-universal-pfas-restriction-in-the-eu_october-2025.pdf**

³ Risks of PFAS for human health in Europe, EEA, 2025 - **Risks of PFAS for human health in Europe (Signal) | Indicators and signals | European zero pollution dashboards (EEA)**

⁴ Rapport van adviesbureau RDC Environment, 2026 - **Kosten om PFAS-vervuiling op te ruimen, kunnen oplopen tot 6,2 miljard euro per jaar | VRT NWS Nieuws**

⁵ ECHA supports PFAS restriction with targeted derogations, ECHA, 2026 - **<https://echa.europa.eu/nl/-/echa-supports-pfas-restriction-with-targeted-derogations>**

⁶ **La France renforce sa réglementation sur les PFAS | Centexbel**

⁷ **Terwijl Denemarken 'forever'-pesticiden verbiedt, blijft Brouns forever uitstellen | Bond Beter Leefmilieu**

⁸ **Stratégie dans le cadre de la crise des PFAS | News.belgium**

Contactez-nous

Marianne Hiernaux
Responsable Communication - Porte-parole, Mutualités Libres

✉ marianne.hiernaux@mloz.be ☎ 0032 492 91 24 13
🌐 www.mloz.be

Eline Michiels
Woordvoester, Onafhankelijke ziekenfondsen

✉ eline.michiels@mloz.be ☎ 0032 473 87 94 78
🌐 www.mloz.be

Recevez des mises à jour par e-mail

Votre adresse e-mail

S'abonner

En cliquant sur « S'abonner », je confirme avoir lu et accepté la Politique de confidentialité.

À propos de Mutualités Libres

Les Mutualités Libres sont un regroupement dynamique et apolitique de 3 mutualités : Partenamut, Helan et Freie Krankenkasse. En tant que 3e groupe d'assurance maladie en Belgique, nous proposons une large gamme de services de santé et de soins à plus de 2,3 millions d'assurés.

Nous soutenons le bien-être à chaque étape de la vie. Nous gérons l'assurance obligatoire (gestion des droits, remboursements des soins de santé, suivi de l'incapacité de travail) et proposons des assurances complémentaires en ligne avec les besoins de nos affiliés ainsi qu'une large gamme de services à la personne. À l'avant-garde de la digitalisation du secteur de la santé, nous défendons une vision accessible, durable et innovante. Engagés dans une démarche proactive, nous analysons en continu les besoins de la population pour garantir un système de soins adapté à tous. Fortes d'un fort ancrage régional, nous sommes proches de nos membres, tant sur le plan linguistique que culturel. Nous nous engageons pour des soins de santé tournés vers l'avenir et développons des projets qui contribuent à la santé de demain.

Contact

📍 Route de Lennik 788A
1070 Bruxelles

☎ 02 778 92 11

✉ communication@mloz.be

🌐 www.mloz.be

